

# Segmentation et Identification du mot en Allemand et Arabe

**Lachachi Djamel Eddine**  
University of Oran - Algeria  
[dlachachi@yahoo.fr](mailto:dlachachi@yahoo.fr)

**Abstract:** The difficulty in instituting the word as an operational concept has led many linguists to prefer other concepts designated by the terms of: syntagm, lexie or syntheme, the latter two being the most frequent with this value. If there are languages where the word can easily be defined as an independent and indivisible unit, there are others, according to Vendryes, where it merges in some way into the body of the sentence, where one does not can truly define it only on condition of including a mass of varied elements. On the other hand, he sees in the ancient Semitic and Indo-European languages a relatively unified word concept having a full autonomy. It manifests itself in various characteristic phonetic treatments, that for example of the final slices, or in the delicate game of the swinging of the accent. The word carries in itself the sign of its use and the expression of its morphological value; it is of a fullness that leaves nothing to be desired. The word still remains essential in all languages even if it seems to have been abandoned in favor of a smaller linguistic unit: the morpheme.

**Keywords:** Linguistic unit, morpheme, word.

**Résumé :** La difficulté d'instituer le mot comme concept opératoire a conduit de nombreux linguistes à préférer d'autres concepts désignés par les termes de : syntagme, lexie ou synthème, ces deux derniers étant les plus fréquents avec cette valeur. S'il est des langues où le mot peut aisément être défini comme une unité indépendante et indivisible, il en est d'autres, selon Vendryes, où il se fond en quelque sorte dans le corps de la phrase, où l'on ne peut vraiment le définir qu'à condition d'inclure une masse d'éléments variés. D'autre part, il voit dans les anciennes langues sémitiques et indo-européennes un concept de mot relativement unifié ayant une pleine autonomie. Elle se manifeste dans divers traitements phonétiques caractéristiques, celui par exemple des tranches finales, ou dans le jeu délicat du balancement de l'accent. Le mot porte en lui le signe de son usage et l'expression de sa valeur morphologique ; il est d'une plénitude qui ne laisse rien à désirer. Le mot reste encore incontournable dans toutes les langues même s'il semble avoir été abandonné au profit d'une unité linguistique plus petite : le morphème.

**Mots clés :** Unité linguistique, morphème, mot.

## 1. Introduction

Toute personne, chacun de nous, sait ou croit savoir ce qu'est un mot : "Der Mensch hat dafür ein Gefühl" a dit Sapir (1972,39) « L'homme a un sentiment pour cela ». Dans ce contexte, nous allons discuter le concept mot en prenant en considération certaines langues, avec donc des exemples en arabe et en allemand (aussi en français, vu que la communication se fait dans cette langue).

## 2. Qu'est-ce qu'un mot ?

Pour pouvoir étudier cette notion qui est très problématique, Il s'agit pour nous de l'interpréter de 02 manières :

- Comment distinguer un mot d'un groupe de mots ou d'une partie de mot ?
- Avons-nous à faire à un seul mot ou à des mots différents ?

- (1) est un problème de Segmentation
- (2) est un problème d'Identification

### 3. Quelques définitions du mot

"la définition du mot est d'une importance capitale pour toute théorie grammaticale (ou linguistique) qui procède à une division en classe de mots (ou qui admet, de façon non critique, une classification de type traditionnel, comme c'est le cas en grammaire générative).<sup>1</sup> MEIER (1961.295) parle de la durabilité et suggère que le concept mot est un concept empirique : "Die Tatsache, daß der Terminus des Wortes einer der ältesten Termini der Sprachwissenschaft (worunter ich hier jegliche Bemühungen, Aussagen über die Sprache mache, zähle) und offenbar ganz aus der praktischen Erfahrung heraus entstanden ist, läßt vermuten, daß der Wortbegriff ein empirischer Begriff ist."

Chez BERGENHOTZ / Schaefer (1977.17), la catégorie est définie comme suit : « Un mot est une unité qui est délimitée par des espaces ou par la ponctuation." Ils se contentent d'une définition pragmatique, mais prise en compte déjà dans la 'Grammaire générale et raisonnée' de 1660: "On appelle mot ce qui se prononce à part et s'écrit à part." <sup>2</sup>

ROSIER discute la circularité de cette définition, qui n'en est pas une, parce que : "La circularité n'est pas réelle, dans la mesure où, si le mot et la phrase sont définis l'un par l'autre, c'est en fonction de « principes » différents : le mot est le constituant de la phrase, donc son principe (cause) matériel alors que la phrase est la fin du mot, puisque le mot est fait pour être partie du discours.

Pour Beauzée il importe de tenir compte de trois dimensions de l'expression: "Il y a trois choses à considérer dans les Mots; le matériel, l'étymologie, & la valeur."<sup>3</sup>

Seulement Le mot ne devrait être envisagée que par rapport à la phrase, comme l'exige Kilwardby<sup>4</sup>: "Le grammairien n'a pas pour objet premier de considérer le mot si ce n'est par rapport à la phrase; et selon ce point de vue, il le définit par rapport à la phrase (*oratio*) dont il est une partie [partie de l'*oratio* = partie du discours]. Le mot peut cependant être défini par son significat en disant: le mot est une voix que la première institution a rendu significative, ou le mot est une voix significative."<sup>5</sup>

D'après Bunting (1987,94) il semble y avoir autant de définitions de mots qu'il n'y a de linguistes : "Soviele Linguisten es gibt, soviele Wortdefinitionen scheint es zu geben". Les critères suivants ont été trouvés dans les définitions ci-dessus : On trouve une étude exhaustive de ces critères chez Bergenholtz/Mugdan (1979,12-29); cf. aussi Gipper (1978,114-125), qui se basant sur Kramsky (1959) étudie les critères suivants:

---

<sup>1</sup> Swiggers (1986,1).

<sup>2</sup> Arnault/Lancelot (1966,16).

<sup>3</sup> Beauzée d 'après Swiggers (1986,3).

<sup>4</sup> selon Kaltz (1983,29).

<sup>5</sup> Rosier, (1983,74).

- Le critère sémantique
- Le critère de Séparation, Substitution et Transformation
- Le critère d'Isolation
- Le critère phonétique (unité acoustique) du mot
- Le critère de Cohésion (Kohäsion = Undurchlässigkeit)
- Le critère psychologique

#### 4. Critères graphiques et phonique :

Il ne faut pas confondre le plan graphique et le plan phonique. Les deux ne coïncident pas toujours. Certains morphèmes, ont une manifestation graphique et non phonique. Comparez :

Fr. Une table / des tables

Ici, la marque du pluriel a une manifestation graphique seulement.

All. leer /lehr Leere / Lehre

Des formes identiques du point de vue graphique peuvent correspondre à différentes séquences phoniques :

*inacceptable, incorrect, inusité,*

Si on s'appuie exclusivement sur l'écrit, on obtient deux segments identiques, -in, dans ces deux mots, alors qu'en réalité il s'agit de deux segments phonétiquement distincts : [in] et [ɛ].

Il ne faut donc pas oublier que la langue est d'abord une réalité phonique. Cet aspect l'emporte donc sur l'écrit. On aura recours à la forme graphique seulement lorsque la forme phonique ne nous permet pas de mettre en évidence l'existence de certains morphèmes.

#### 5. Critères orthographiques

Ce critère s'applique à la langue écrite: "Un critère superficielle, mais très utile est l'orthographe. Les mots sont des unités qui sont écrites entre les intervalles" (BUHLER 1972.87) Mais le manque d'uniformité dans l'orthographe indique clairement que, même en allemand, une langue hautement standardisée, des doutes existent sur les limites de mots. On trouve aujourd'hui des exemples de plus en plus fréquents qui mettent en évidence ces différences, tels que :

L'écriture des mots collés ou séparés (Getrennt- und Zusammenschreibung)

zu Hause et zuhause (Duden 1/1973,777)

zugrundeliegend et zugrunde liegend

zugrundegelegt zu Grunde gelegt

an Stelle anstelle etc...

Autres Problèmes dans les exemples suivants :

- Ponctuation : ? ; d.h. ; S.P.D.

- Ecritures avec tirets : Vor- und Nachteile

- Apostrophe : war's

- Chiffres et autres signes : % ; § ; & ; # ; ....

Duden 1 (1973,131). Dieses Problem taucht wieder auf in der Rechtsschreibreform von 1994. Mais il y a des langues qui n'ont pas de tradition écrite, comme le Chinois.

En arabe, il n'y a pas de séparation ou de lacunes entre les mots tels que dans *Kitabu-hu*, *hu* comme pronom est ajouté comme suffixe au nom *Kitâb*.

Le mot est à l'origine une unité typographique, définie par les typographes. Un mot graphique est une séquence de caractères délimitée par deux espaces. Cette définition pose un problème : le découpage graphique peut être assez arbitraire.

|     |              |    |               |
|-----|--------------|----|---------------|
| Fr. | dès que      | vs | lorsque       |
|     | portefeuille | vs | porte-monnaie |
|     | parce que    | vs | pourquoi      |

La définition typographique, bien que commode, ne correspond pas à une réalité linguistique en soi, mais à un code orthographique.

Bergholtz / Mugdan (1979, 15) terminent ce chapitre en rejetant ce critère : « Le critère de l'orthographe n'est donc guère une base pour une définition scientifique du mot, même si elle est en pratique (notamment dans le traitement automatique du langage) et pour la conscience des usagers de la langue d'une grande importance." Et aussi: "Das orthographische Kriterium kann somit kaum zur Grundlage einer wissenschaftlichen Definition des Wortes gemacht werden, wenn es auch für die Praxis (besonders in der maschinellen Sprachverarbeitung) und für das Bewußtsein der Sprachbenutzer von großer Bedeutung ist."

## 6. Critères phonologiques

On pense ici à des définitions phonétiques et phonologiques. L'accent peut déterminer où commence et/ou s'arrête le mot, et ainsi on peut "diviser de cette façon, chaque morceau de la langue parlée en mots."<sup>6</sup>

Les allophones sont des variantes d'un phonème. Autrement dit, il existe des caractéristiques prosodiques, à partir de quoi l'accentuation, la longueur et la hauteur du son doivent être considérés :

|            |         |         |
|------------|---------|---------|
| Betonung:  | umfährt | umfährt |
| Lautdauer: |         |         |
| Tonhöhe:   | Rate    | Ratte   |

Les critères phonologiques devraient être en corrélation avec les autres critères, elles sont un plus dans la description d'une langue, mais restent tout de même secondaires.

Dans les langues dites à accent lexical, l'accent peut contribuer à la démarcation des mots. Dans certaines langues la place de l'accent est fixe : il tombe, par exemple, toujours sur la première syllabe d'un mot (finnois, hongrois). Dans

<sup>6</sup> cf. Palmer (1974,44)

d'autres, elle peut varier, mais reste toujours identique pour un même mot (russe, anglais, italien).

Problème : ce critère n'est pas opératoire dans les langues où il n'existe pas d'accent lexical, comme en français, où l'accent est syntaxique (i.e. accent de groupe).

## 7. Critères distributionnels

Ils sont énumérés séparément à l'égard de l'isolement et la cohésion.

### • Isolement : (Isolierbarkeit)

Il s'agit de l'utilisation du mot isolé dans le discours" (en tant que partie du discours). "Le mot peut être isolé par des pauses, comme dans le langage écrit, les mots séparés par des espaces les uns des autres."<sup>7</sup> Comme les problèmes, par exemple, dans la langue parlée:  
 - Les ruptures potentielles: séparés par des intervalles  
 - Qu'en est-il des phénomènes d'hésitation (Zögerphänomenen) ou le colportage: euh! mmm!

Dans ce contexte, Palmer mentionne l'influence de la langue écrite sur la langue parlée: «L'influence de la langue écrite est si grande que beaucoup de gens «entendent » effectivement dans la langue parlée, ce qu'ils voient dans l'écriture."<sup>8</sup> La définition classique de BLOOMFIELD:<sup>9</sup> «Un mot est une forme libre minimale." ne couvre pas des unités telles que:

*zum – zu dem*

Il ya aussi un certain nombre de formes, qui sont communément appelés mots qui se produisent, mais qui ne sont pas libre.

|                                  |   |                                   |
|----------------------------------|---|-----------------------------------|
| <i>Japonais</i>                  | - | <i>japanisch</i>                  |
| <i>Sa crainte est la panique</i> | - | <i>Seine Angst ist ja panisch</i> |

### • Kohésion : (Kohäsion)

D'après LYONS (1971,207) "[...] Une des caractéristiques du mot est d'une part, sa tendance pour la stabilité interne et d'autre part, la mobilité externe v. de position (c'est à dire qu'il est interchangeable avec d'autres mots dans la même phrase)." Mais que penser de l'exemple suivant : *la linguistique moderne | a besoin | de son propre vocabulaire spécialisé*. Des changements au sein de *la linguistique moderne* et *son propre vocabulaire spécialisé* ne sont pas possibles. On peut déplacer les syntagmes d'une phrase et non les mots.

## 8. Critères sémantiques

<sup>7</sup> Funk-Kolleg (1,973,152).

<sup>8</sup> Palmer (1974,40)

<sup>9</sup> BLOOMFIELD (1933.178)

Un mot est l'expression sonore ou image acoustique pour un seul concept, un sens unique : "Ein Wort ist der hörbare Ausdruck oder das Lautzeichen für eine einzelne bestimmte Vorstellung." <sup>10</sup>

On peut comparer cette définition avec celle d'El-Hachemi (1354H,8):

"l-kalima hiyya l-lafd l-mufrad 'd-da:l 'ala: ma'na: «

Avec Palmer (1974), on peut se demander quel sens unique ? Il donne l'exemple suivant :

|        |                    |                  |
|--------|--------------------|------------------|
| Ferkel | (Schwein + Junges) | (cochon + jeune) |
| Sau    | (Schwein + Mutter) | (cochon + mère)  |
| Eber   | (Schwein + Vater)  | (cochon+ père)   |

Tous les trois ont un sens composite (au moins 02 sèmes).

Un mot égale une notion, un concept, un objet, une chose. C'est sans doute la définition la plus spontanée. Toutefois, elle pose autant de problèmes que les précédentes. En effet, il s'agit d'une définition très vague, qui fournit des résultats contradictoires.

*Manger les pissenlits par la racine* = « mourir »

*Quand les poules auront des dents* = « jamais »

Un autre exemple : "la mer rouge". Cela a une signification, mais est-ce un mot ? On parle dans ce cas aussi de « lexie »

## 9. Autres définitions

Le mot est la plus petite unité de sens ou de signification.<sup>11</sup> C'est le point de vue traditionnel. Pour Meillet (1975,30) "Un mot est défini par l'association d'un sens donné à un ensemble de sons susceptible d'un emploi grammatical donné". Il nous donne une définition du mot : "Une définition minima consiste à dire qu'un mot est une unité qu'on ne peut pas diminuer, ou du moins dont on ne peut pas isoler les éléments composants sans que soit modifiée la valeur de l'ensemble. En serrant d'une autre manière la définition, on dit qu'un mot est un complexe comportant l'association d'une signification donnée à un groupe de phonèmes donnés, susceptible d'un emploi grammatical donné."<sup>12</sup>

Entre autres définitions traditionnelles du mot, comme celle du 6<sup>ème</sup> siècle de Priscianus, de Ratke (1619), Franklin (1778), Schmitthenner (1826) et Hays (1856), Kaltz cite le concept mot suivant dans le contexte de la théorie grammaticale modiste :

Selon Thomas d'Erfurt, il faut étudier le mot comme un signe linguistique (« Signum ») sous trois aspects différents :

- En sa qualité de Vox, c'est à dire. Comme une structure sonore ;
- De dictio, à savoir comme une forme d'expression, et [...]

<sup>10</sup> Heyse (1838,274)

<sup>11</sup> Glinz (1973.79)

<sup>12</sup> Marouzeau (1950.21); cf. Kupfer (1977) et Glinz (1973). cf. aussi Lachachi (1982,48) et Groot (1978).

- De pars orationis, c'est à dire comme un élément du discours [...]."

Pour Vennemann / JACOBS (1982.08) le mot est un des termes les plus problématiques de la linguistique : « Le concept mot de l'un des plus difficiles, peut-être le plus problématique de toute la linguistique. Le terme, ainsi que des concepts fondamentaux ne peuvent être mis en œuvre que dans le cadre d'une théorie complète de la langue." (07) ... "Les différences sont si grandes en termes de conception du mot, que c'est aux frontières très différentes entre la phonologie, morphologie, lexicologie et la syntaxe, ou même offrir la possibilité de telles limites qui sont remises en question." (11) ... "Toutes les définitions sont tributaires d'une théorie » (12). Vennemann & JACOBS évoquent explicitement le concept **mot** dans les langues sémitiques :

"La circonstance accidentelle qui a appelé dans les langues sémitiques, les consonnes seulement le sens conceptuel d'un mot, tout en attribuant aux voyelles seulement le rôle de fixer la position exacte de ce mot dans son paradigme conduit à la représentation uniforme de toutes les syllabes avec consonantismes identiques (...) et donc d'écrire les consonnes comme un premier segment écrit par les Phéniciens.<sup>13</sup>

Vendryes de son côté fait une distinction entre «sémantèmes» et «morphème» (p. 86) et renvoie aux procédés morphologiques appartenant à une langue et ce qui conduira nécessairement à différentes définitions du mot.: "La variété des procédés morphologiques fait que la définition du mot varie suivant les langues."<sup>14</sup> Il ajoute que "Toute phrase renferme deux sortes d'éléments distincts: d'une part l'expression d'un certain nombre de notions représentant des idées, et d'autre part l'indication de certains rapports entre ces idées.«<sup>15</sup> Pour VENDREYS Il n'y a pas de définition du mot valable pour toutes les langues, sauf celle de Meillet: "Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble donné de sons susceptible d'un emploi grammatical donné."<sup>16</sup> SCHMID (1986) considère aussi les pauses comme des mots : La conception de la pause en tant que mot, peut ressembler à ce mot de longueur zéro dans les langues formelles, et n'est pas seulement une conséquence de la contrainte de la cartographie de notre matrice, mais offre également des perspectives intéressantes pour le silence significatif.<sup>17</sup>

A comparer aussi avec la Tradition arabe. Il voit, cependant lui-même, le problème de cette définition: "D'autre part, ce sont des définitions de mots circulaires à l'aide de la case, non seulement comme un mot entre deux pauses, mais aussi une pause entre deux mots."<sup>18</sup> Une autre définition liée à la notion de caractère que nous trouvons chez Tarnow qui veut disséquer le mot en composantes, à savoir en

- Phonèmes,

<sup>13</sup> Vennemann / JACOBS (1982, 26)

<sup>14</sup> Vendryes (1921,103).

<sup>15</sup> Vendryes (1921,85).

<sup>16</sup> Meillet d'après Vendryes 1921,105).

<sup>17</sup> cf. aussi Guardini (1983, 51ff).

<sup>18</sup> Schmid (1986.96)

- Morphèmes et
- Classèmes

Il dit que » Le mot est un signe linguistique, qui se réunit en tant qu'élément du vocabulaire comme une combinaison de différents éléments. Blocs de construction du mot, en phonème, morphème, et classème. En outre, n'importe quel mot de certains pouvoirs syntagmatiques. Selon l'avis du signe linguistique comme un caractère bilatéral est le mot une page de contenu (la signification du mot) et une page de formulaire (l'évaluation formative) différenciées ». <sup>19</sup>

### 10. Lexème et mot

Sur la distinction entre le mot et lexème on va se contenter des dires de Wandruszka qui a résumé ce problème avec une phrase simple: <sup>20</sup> Nous ne devons pas oublier que lorsque nous appelons un lexème mot, on ne fait qu'encourager en quelque sorte une certaine cosmétique terminologique: "Wir sollten daher nicht vergessen, wenn wir ein Wort ein Lexem nennen, daß wir damit nur terminologische Kosmetik treiben." Je renvoie ici aux ouvrages consacrés à ce thème, comme par exemple Lexem chez Kaltz (1983,35), Bergenholtz/Schaeder (1977) et Bergenholtz/Mugdan (1979,117f.) qui donnent la définition suivante du lexème : "Als eine Menge von grammatischen Wörtern, die denselben Stamm enthalten."

### 11. Mot / Morphème

En morphologie lexicale, le mot est généralement évacué au profit du morphème, unité linguistique dont la définition fait appel à des critères moins hétéroclites et plus cohérents que celle du mot. « Morphem ist die kleinste bedeutungstragende Einheit einer Sprache » = Morphème : le morphème est l'unité significative minimale dans la langue (= la plus petite unité de sens). Il n'est donc pas analysable en d'autres unités significatives. Les morphèmes sont des unités abstraites, au même titre que les phonèmes. Or, jusqu'à présent, par commodité, nous avons employé ce terme pour désigner des unités concrètes obtenues lors de la segmentation d'un mot.

Nous allons donc établir une distinction entre morphe et morphème.

« Morphe » désigne les unités concrètes (i.e. segments) obtenues lors de la segmentation d'une séquence.

« Morphème » désigne la valeur des morphes.

Par opposition aux suffixes, dont la fonction principale consiste à passer d'une classe grammaticale dans une autre, les préfixes en allemand ont une fonction surtout sémantique. Formellement, les préfixes se distinguent des suffixes par le fait de s'ajouter au début d'une base lexicale, plutôt qu'à la fin.

---

<sup>19</sup> Tarnow (1992,189 f.)

<sup>20</sup> Wandruszka (1975,323)

|             |                                          |                                                                    |
|-------------|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| suffixation | Umlaut                                   | Schlag:Schläger, Sturm:stürmisch, spotten:spötteln, Rauch:räuchern |
|             | Ablaut                                   | reiten:Ritter, singen:Sänger                                       |
|             | Élision de /ə/                           | Freude:freudlos, sammeln:Sammler, Teufel:teuflisch                 |
|             | Fugenelement                             | Mann:Mannestum, Morgen: morgendlich, Katze:katzenhaft,             |
|             | changements voc. avec suffixes étrangers | Qualität:qualitativ, Nomen:nominal, Tabelle:tabellarisch           |
|             | pluriel = base de dérivation             | Christ:Christentum, Umstand:umständehalber                         |
| préfixation | opérations simultanées                   | Volk:bevölkern, Stalin:entstalinisieren, Freund:anfreunden,        |

## 12. Mot et Plerem

Certains ont abandonné le concept de mot et parlent de signe minimal « Minimalzeichen » ou PLEREM, comme chez Bergenholtz / Mugdan (1979,39) : « Le signe minimal qui peut être appelé PLEREM, a une expression qui se compose généralement de plusieurs phonèmes ou graphèmes, et un contenu qui peut être divisé en plusieurs parties."

Bergholtz / Mugdan (1979, 12f.) font la distinction entre :

- Le mot morphologique,
- Le mots grammatical et
- Le mot lexical.

Ailleurs, ils font la distinction entre les notions de mot phonologique, mot orthographique, mot grammatical et mot lexical, seulement ils préfèrent utiliser v. travailler avec un autre nouveau terme: le terme «PLEREM" "Üblich und auch vorteilhaft ist es, nicht mit einem, sondern mit mehreren Wortbegriffen zu arbeiten und zwischen phonologischem, orthographischem, grammatischem und lexikalischem Wort zu trennen." [...] "Für die morphologische Zerlegung ist vor allem der Begriff des grammatischen Wortes relevant [...].".

Ils se sont basés sur un concept de signe linguistique à caractère bilatéral et en disant que les plus petits caractères avec contenu et expression doivent être appelés Plerèmes : "Die kleinsten Zeichen mit Inhalt und Ausdruck sollen Plereme heißen.«<sup>21</sup>Beauzée d'après Swiggers (1986,3).

## 13. Identification

*De quelle manière identifie-t-on les morphèmes ?*

<sup>21</sup> Bergenholtz/Mugdan (1985,267).

La méthode la plus fréquemment utilisée est le test de la segmentation – commutation.

Selon Harris, *Le premier fait distributionnel est la possibilité de diviser (de segmenter) toute chaîne parlée en parties, de façon à découvrir certaines régularités d'occurrence de l'une de ces parties, relativement à d'autres parties de la chaîne parlée.* (Harris, 1954)

Cette découverte est obtenue par segmentation des mots. Prenons l'exemple de *Lehrer*. Une première segmentation, assez intuitive nous permet d'identifier deux morphèmes : *lehr-* et *-er*.

Cette segmentation semble être adéquate, car les deux segments commutent avec d'autres segments. Ils préservent par ailleurs leur sens lorsqu'ils se combinent avec d'autres morphèmes. La segmentation doit être validée par la stabilité du sens des morphèmes obtenus

Ce que l'on peut retenir de cette étape est qu'il ne faut pas s'en tenir à la segmentation en mots, et que descendre au niveau du morphème est indispensable pour le processus de découverte puisque certains morphèmes obtenus jouent un rôle capital dans la mise en relation des éléments de la langue.

Une fois les morphèmes de la langue trouvés, nous réécrivons le texte en remplaçant les mots par leur segmentation. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les signes de ponctuation, en particulier les virgules, sont considérés comme des classes de mots à part entière, au même titre par exemple que les conjonctions de coordination. Le terme de classe de mots prend donc un sens plus large que celui qu'il a habituellement.

Différents morphes peuvent réaliser un même morphème (i.e. avoir la même valeur).

All. : *-n*, *-er*, *-en* et *-e* .... sont des morphes (graphiques) avec une valeur identique (i.e. le morphème pluriel).

Fr. : Dans *tables* et *tableaux*, *-s* et *-x* sont deux morphes (graphiques) avec une valeur identique (i.e. le pluriel).

Autre cas :

Dans *cerisier* et *oranger*, *-ier* et *-er* sont deux morphes avec une valeur identique.

Lorsque plusieurs morphes correspondent à un seul morphème, on parle d'allomorphie : ces morphes sont des allomorphes d'un même morphème.

#### 14. Le mot en arabe : Qu'en est-il en arabe ?

En arabe, une distinction est faite entre *lafz* (mot, expression) et *Kalima* (Parole). Sibawayh a déclaré : « *kullu kalima lafza, wa laysa kullu lafza kalima* ».

On peut également trouver d'autres aspects de la définition du mot. Dans ce cas on parle de *gawâ nib 'l-kalima* :

- *Mot graphémique* : *hurûf wa Aswat* (graphèmes et phonèmes)

- *Mot grammatical* : arkîb wa madda (chose et composition)  
=(Morphèmes) sigha wa binâ' (forme et structure)
- *Mot lexical* : dalâla wa ma<sup>c</sup>na (signification et sens) <sup>22</sup>

Le mot arabe est une unité linguistique sans la lettre et le son (les graphèmes et phonèmes), même s'il est réalisé en graphèmes. Et KROTKOFF dit : "Dans la langue arabe, chaque mot doit être considéré comme une combinaison entre une racine trilitère porteuse de sens et une forme qui associe le mot résultant à la fois d'une catégorie et de sa fonction grammaticale." <sup>23</sup>

Problèmes d'absence de voyelles : Un exemple **k t b** possède

16 voyellations potentielles et (représentant)

09 catégories grammaticales

Les deux principales méthodes qui ont été utilisées sont l'approche globale et l'approche analytique.

La première modélise le mot dans sa globalité. Elle présente l'avantage de garder le caractère dans son contexte de voisinage mais son inconvénient est qu'elle est limitée à la reconnaissance de vocabulaire très réduit et statique.

L'approche analytique quant à elle se base sur la modélisation de l'alphabet de la langue et la segmentation du mot en entités représentant un caractère ou un pseudo-caractère. La reconnaissance du mot consiste à identifier ces entités et à proposer des hypothèses de mots. Cette approche est très liée aux résultats de la segmentation et elle présente l'avantage de pouvoir manipuler un vocabulaire ouvert.

Cependant, la difficulté majeure est la segmentation à priori du mot en fragments. Dans la grande majorité des mots graphiques, la racine ne peut être identifiée de manière immédiate : il faut procéder pour l'extraire à une segmentation des mots, qui comportent souvent plusieurs possibilités de segmentation et plusieurs réalisations entièrement pourvues de signes de vocalisation. Dans le meilleur des cas, les différents découpages donnent la même racine, faute de quoi une intervention manuelle est indispensable.

Owens s'est aussi occupé du concept mot en arabe. Nous trouvons la première distinction entre kalâm et kalima chez Ibn Jinni (I,25), Sibawayhi utilise le concept kalim (= Pl. von kalima). Zamahshari de son côté différencie entre kalâm et kilma, il "assumes this distinction between kalâm und kilma and adds a phonetic aspect to it." <sup>24</sup> IBN YA<sup>c</sup>IS et IBN <sup>c</sup>AQIL font la distinction entre kalima, kalâm et kalim. Owens dit dans ce contexte: "All linguists after Zamakhsharî adopt this terminology [...], though as seen above Ibn Hishâm [...] explicitly distinguishes jumla "any predication" from kalâm "independent sentence" [...]. Ibn Yacîsh and Ibn cAqîl add another distinction to this: kalima = word, kalâm = "independent sentence", and kalim = roughly, dependent sentence introduced by subordinating particle (e.g.,

<sup>22</sup> Sibawayhi d'après Ibn <sup>c</sup>Isa (1980,64)

<sup>23</sup> Krotkoff (1976,607) (trad.)

<sup>24</sup> cf. Owens (1988,90).

conditionals, noun clauses, but not relative clauses, since the subordinating word in relatives is a noun, not a particle)." (Owens 1988,90f.)

OWENS soulève l'importante question de savoir si kalima est : mot ou morphème ? kalima : word or morphem ? Mais ils ne sont pas toujours équivalents : "'Kalima' and 'morpheme', however, are not always equivalent."<sup>25</sup> « Kalima » et « morphème », cependant, ne sont pas toujours équivalents. " (OWENS 1988,109) Et IBN YA<sup>C</sup>IS identifie kalima avec morphème d'après OWENS (p. 110)

ASTABARADHA est considéré comme l'un des grammairiens arabes, qui a présenté cette double définition de Kalima. (OWENS 1988,110)

## 15.Conclusion

La difficulté à instituer le mot comme concept opératoire a conduit de nombreux linguistes à préférer d'autres concepts désignés par les termes de : *syntagme\**, *lexie\** ou *synthème\**, ces deux derniers étant les plus fréquents avec cette valeur. S'il y a des langues où le mot se laisse définir aisément comme une unité indépendante et insécable, il en est d'autres, selon Vendryes, où il se fond en quelque sorte dans le corps de la phrase, où l'on ne peut à vrai dire le définir qu'à condition d'y englober une masse d'éléments variés. En revanche, il voit dans les langues anciennes sémitiques et indo-européennes, un concept mot relativement unifié : "Au contraire, dans les langues sémitiques, aussi bien que dans les langues indo-européennes de date très ancienne, comme le sanscrit védique ou le grec, le mot a une autonomie pleine qui se manifeste à divers traitements phonétiques caractéristiques, celui par exemple des tranches finales, ou au jeu délicat du balancement de l'accent. Le mot porte en lui même le signe de son emploi et l'expression de sa valeur morphologique; il est d'une plénitude qui ne laisse rien à désirer."<sup>26</sup>

Le mot reste tout de même incontournable dans toute les langues même s'il semble avoir été abandonné au profit d'une unité linguistique plus petite : le morphème

---

<sup>25</sup> Owens (1988,109).

<sup>26</sup> Vendryes (1921,105).

## Références

- [1] ARNAULD/LANCELOT, 1960 Grammaire générale et raisonnée. (16601).
- [2] BERGENHOLTZ/MUGDAN 1979a Einführung in die Morphologie. Stuttgart.
- [3] BERGENHOLTZ/SCHAEDEER 1977 Die Wortarten des Deutschen. Versuch einer syntaktisch orientierten Klassifikation. Stuttgart.
- [4] BLOOMFIELD, L. 1970 Language. London. (1933 N-Y) (1967)
- [5] BÜNTING, K.-D. 1970 Morphologische Strukturen deutscher Wörter. Hamburg.
- [6] 1987 Einführung in die Linguistik. Frankfurt/Main (1972).
- [7] BÜHLER, K. 1972 Sprachtheorie. Stuttgart.
- [8] DUDEN 1 1973 Die Rechtschreibung. Mannheim.
- [9] DUDEN 4 1973 Grammatik der deutschen Gegenwartssprache. Bearb. von P. Grebe et al. Mannheim.
- [10] EL HACHEMI, A. 1354H. 'l-qawâcid 'l-'asâsiya lillugha 'l-carabiyya. hasb manhaj matn l-alfiyya li ibn malik. Beirut.
- [11] GIPPER, H. 1978 Sprachwissenschaftliche Grundbegriffe und Forschungsrichtungen. München.
- [12] GLINZ, H. 1973 Grammatik und Sprache. in: Moser (Hg.) 1973,42-60.
- [13] GROOT, A.W. 1978 Zur Grundlegung der Morphologie und Syntax. München.
- [14] HEYSE, K.W.L. 1973 System der Sprachwissenschaft. Hildesheim.
- [15] IBN CISA 1980 Al qawâcid al-wâdiha. Algier.
- [16] KALTZ, B. 1983 Zur Wortartenproblematik aus wissenschaftlicher Sicht. Hamburg.
- [17] KROTKOFF, G. 1976 Langenscheidts Taschenwörterbuch. Arabisch-Deutsch. Berlin/München.
- [18] KUPFER, P. 1979 Die Wortarten im modernen Chinesischen. (Diss). Bonn.
- [19] LACHACHI, D.E.1982 Die Wortarten - Versuch einer kontrastiven syntaktischen Wortartenklassifizierung des Deutschen und Arabischen. Essen (Magisterarbeit).
- [20] LYONS, J. 1971 Einführung in die moderne Linguistik. München.
- [21] MAROUZEAU, 1950 La linguistique ou science du langage. Paris.
- [22] MEIER, C.F. 1961 Das Zeroproblem in der Linguistik. Berlin
- [23] MEILLET, A. 1975. Linguistique Historique et Linguistique Générale. Paris.
- [24] OWENS, J. 1988 The Foundation of Grammar. An Introduction to Medieval Arabic Grammatical Theory. Amsterdam/Philadelphia.
- [25] PALMER, F. 1974 Grammatik und Grammatiktheorie. Eine Einführung in die moderne Linguistik. München.
- [26] ROSIER, I. 1983 La Grammaire Spéculative des Modistes. Paris
- [27] SAPIR, E. 1972 Die Sprache. Eine Einführung in das Wesen der Sprache. München.
- [28] SCHMID, P. 1986 Eine revidierte Skizze einer allgemeinen Theorie der Wortarten. in: Swiggers/van Hoecke 1986,85-99.
- [29] SWIGGERS, P. 1986 Grammaire Française et linguistique générale à l'âge classique : le problème du mot. In : BSLP 81/1986,1-42.
- [30] -----1986 A quoi sert un suffixe ?" in: BSLP 81/1986,43ff. TARNOW, B. 1992 Zum Wesen der Wortbedeutung In: Bartels/Pohl (Hg.) 1992,189-218.
- [31] VENDRYES, J. 1921 Le Language. Paris.
- [32] VENNEMANN/JACOBS 1982 Sprache und Grammatik. Darmstadt.
- [33] WANDRUSZKA, U. 1975 Über die Natur natürlicher Sprachen. In: Drachmann, G. (Hg.) 1975,3-12. (Mario?)